

Résumé des changements du second rapport

GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

En 2008, le retrait d'une circonscription sur la péninsule gaspésienne a suscité de vives réactions dans le milieu. Toutefois, cette mesure permet de ramener l'écart moyen du nombre d'électeurs par circonscription dans des proportions similaires à d'autres régions éloignées du Québec. À l'heure actuelle, la Gaspésie constitue nettement la région la plus surreprésentée avec un écart moyen de près de -40 %.

Malgré que la Commission y maintienne donc le retrait d'une circonscription dans son second rapport, elle suggère néanmoins de modifier sa proposition de délimitation pour tenir compte des commentaires exprimés en audition publique.

La circonscription de Bonaventure reviendrait à ses limites actuelles hormis l'ajout de la Ville de Chandler. Celle de Gaspé bénéficierait toujours d'un statut d'exception, mais elle serait ajustée à la MRC de la Haute-Gaspésie; mettant ainsi de l'avant un respect intégral des limites de la région administrative. Enfin, la nouvelle circonscription de Matane-Matapédia serait créée à partir des MRC de Matane, de Matapédia et de La Mitis.